

POUR JOINDRE L'ÉQUIPE D'ANIMATION : 06.49.74.78.09

→ uniquement du 20 au 31 octobre 2025 pendant les horaires d'accueils de loisirs

→ en dehors de ces temps et/ou pour toutes questions administratives : 04.74.04.73.87

DATES, LIEUX, HORAIRES ET PROGRAMME

Du 20 au 24 octobre

MONSOLS*

(Salle communale)

Du 27 au 31 octobre

GRANDRIS

(Salle de l'odyssée)

- **Accueils de loisirs** : 8h45 à 12h15 et/ou 13h45 à 17h15 (arrivées de 8h45 à 9h et départs de 17h à 17h15)
- **Repas** : 12h15 à 13h45
- **Garderie** : 7h45 - 8h45 et/ou 17h15 - 18h15

* commune de Deux-Grosnes



[VOIR LES PLANS D'ACCÈS](#)



[VOIR LES ANIMATEURS](#)



[VOIR LE PROGRAMME](#)



[VOIR LES MENUS](#)



[VOIR LES PROJETS
PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF](#)

QUE DOIT APPORTER MON ENFANT ?

- **UN GOÛTER** pour l'après-midi
- **DES VÊTEMENTS DE RECHANGE** pour les plus jeunes
- Un **SAC À DOS** contenant des affaires personnelles : doudou, gourde, vêtements adaptés à la météo (casquette, k-way...).
- Si l'enfant doit avoir des **MÉDICAMENTS** avec lui :
 - nous prévenir en amont de l'accueil
 - mettre le traitement dans une trousse fermée marquée avec le nom de l'enfant
 - joindre l'ordonnance
 - prévenir les animateurs lors de l'arrivée

• Afin de minimiser les risques de perte, marquer au nom de l'enfant ses vêtements et ses accessoires.

VHB décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol des effets personnels.

De plus, il est fortement déconseillé d'apporter des objets de valeur, de l'argent...

UNE AUTRE QUESTION ?



PLUS D'INFOS SUR WWW.CENTRESOCIALVHB.FR OU AU 04 74 04 73 87

Ce document a pour objet de présenter de manière synthétique les conditions de fonctionnement de l'accueil de loisirs.
Les modalités complètes d'organisation sont disponibles sur [notre site internet](#).